

La LETTRE

Ligue
des droits de
l'Homme



Section
de Metz



De la L.D.H.

Note d'information de Metz-Thionville

Avril – mai – juin 2018

Numéro :78

2 Éditorial
Défendre les libertés

2 « Je suis un homme »
à Metz

3 Concours
« Écrits pour la fraternité »

4 Bulletin
d'adhésion

5 Inacceptable
homophobie

5 Note de lecture
Hélène Leclerc

5 « Après l'ombre »
film de S. Mercurio

6 Vieillir, une chance
ou une fatalité



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

« Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France »
Vieillesse, infirmités, abandon, solitude, égoïsme :
[estampe] / Henry Monnier - 1829
Type estampe

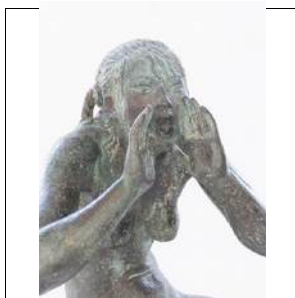
Ligue des Droits de l'Homme
1, rue du Pré Chaudron 57070 METZ

DEFENDRE LES LIBERTES

Les libertés, car la liberté est associée à des droits. Les faire vivre est un combat.

Droit d'informer

Antoine DELTOUR, Raphael HALLET et Edouard PERRIN ont été poursuivis en justice pour avoir dénoncé des procédures d'évasion fiscales. Seul Antoine DELTOUR est sorti sans condamnation des procès intentés par PWC dans l'affaire LUXLEAKS. Ce qui était en cause, c'était le secret des affaires. Ce secret des affaires que le parlement vient de renforcer en refusant de le limiter au vol d'informations en vue d'une concurrence déloyale.



peuvent être associées à de puissants logiciels qui permettent de tracer, de suivre une personne. La caméra de surveillance n'est pas bienveillante. Elle est soupçonneuse. S'il y a des caméras dans nos rues, c'est d'abord du fait de la méfiance, du soupçon, de la peur qui se sont installés dans notre société. Savez-vous qui regarde ces images ? Savez-vous si vous pouvez y avoir accès ? Connaissez-vous les moyens de contrôle de ces dispositifs ?

Droit à demander asile et protection

Déjà plus de 600 morts en méditerranée depuis le début de l'année, des cadavres retrouvés dans la montagne du côté du col de l'échelle. La géographie utilisée en appui pour arrêter les migrants. Pour ceux qui arrivent à atteindre notre territoire, la mise en place des barrières administratives de plus en plus difficiles à franchir. La nouvelle loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » ne va pas arranger les choses.

Face aux atteintes aux libertés, aux atteintes aux droits, vous voulez agir, vous faire entendre ?

Rejoignez-nous ! Vous n'êtes pas encore adhérent ? Et si c'était le moment...

Bernard LECLERC

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS

(informations TV5 suivez le lien ci-dessous)

« La reconnaissance faciale "intelligente" est annoncée comme une nécessité pour le ministère de l'Intérieur. »

« La France est l'un des pays champion des technologies numériques de surveillance. »

<https://information.tv5monde.com/info/surveillance-le-reseau-francais-intelligent-d-identification-par-cameras-arrive-242520>

" Le système peut identifier en temps réel avec exactitude le type de voiture, l'habillement, le sexe et même l'âge d'un passant... Ces informations sur les passants s'affichent automatiquement à l'écran. Quand il s'agit d'un criminel recherché, l'alarme du système se déclenche en montrant les données le concernant sur l'écran. "

Extrait du Courrier International : "Surveillance. Le "réseau céleste", version chinoise de Big Brother", le 28/09/2017

LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 78
juin 2018

Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen

138, rue Marcadet 75018 PARIS

Président

Malik Salemkour

Directeur de la publication

Charles Roederer

Photocopie/Publication

1, rue du Pré Chaudron

BP 45147

57074 Metz Cedex 03

ISSN : 2103-3218

La troupe et la Ligue des Droits de l'Homme auraient plaisir à vous rencontrer pour la représentation de **"JE SUIS UN HOMME"**

et le débat qui suivra au
Foyer du Jeune Travailleur
2 rue Georges Ducrocq

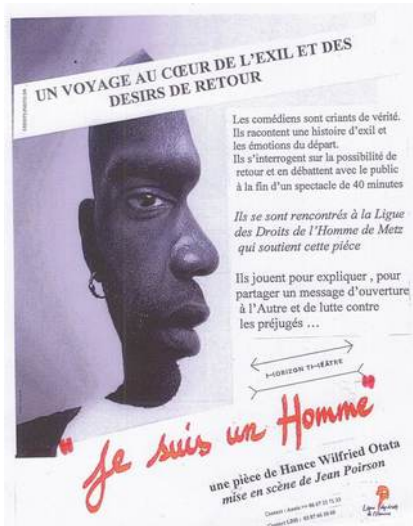
Metz - Queuleu

VENDREDI

29 JUIN

à

20h30



LE CONCOURS ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissements spécialisés mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels.

Bilan 2018 pour notre département :

Cette année encore, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant au vingt-sixième concours « Écrits pour la fraternité », **sur le thème de l'hospitalité.**

Les jeunes étaient invités à s'exprimer sur le thème de l'hospitalité à partir du vers d'Apollinaire : « Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant », vers qui fait référence à l'accueil et à la solidarité envers les réfugiés et les migrants.

Grâce à l'engagement et au dynamisme de nombreux enseignants, 67 œuvres ont été présentées pour participer à cette belle initiative pour la fraternité.



Une partie des élèves récompensés



*Remise des prix aux lauréats dont :
(voir photo de droite)*

Un certain nombre d'œuvres ont été primées au niveau local :

École maternelle Arc en ciel Hayange. Classe de GS

École du p'tit sentier d'Arzwiller. Poème de la classe de CE1 – CE2

École les Semailles de Thionville. Poème : « Le désespoir de Farah

École les pépinières de Metz – Magny. Poésie et photos : Classe de CM

Collège P de Vigneulles Metz. Poème de Alia

Collège P. Verlaine de Metz- Poème de la SEGPA

Collège de Cirey sur Vezouze. Vidéo de Camille

École Ste Sophie de Luxembourg. Poème de la classe de CM2

École Ste Sophie de Luxembourg la vidéo de Alexis

Moi, migrant clandestin de 15 ans de Thierno DIALLO (édition de la Nuée Bleue)



Adresse de la vidéo réalisée pour la remise du 1er Prix à Paris :

<https://www.facebook.com/ldhfrance/videos/10155607143563161/>

Quant à l'atelier - chant du collège P. Verlaine de Maizières les Metz, il a non seulement été primé au niveau départemental, mais il a reçu le 1^o prix national des productions audio.

La cérémonie de remise des prix départementaux a eu lieu mercredi 30 mai, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement à Metz

Nous sommes reconnaissants à la Ligue de l'enseignement d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans sa grande salle de conférence, constituant un cadre agréable et privilégié.

75 personnes - élèves, enseignants et parents - étaient réunis pour découvrir les lauréats et les œuvres primées. Les enfants ont présenté leur travail en présence de la représentante de l'inspection académique, du Principal du collège de Maizières les Metz et des nombreux parents et enseignants, dans une atmosphère chaleureuse.



Une mobilisation à poursuivre

Nous espérons que les classes seront nombreuses à participer l'an prochain à ce concours des écrits pour la fraternité qui permet d'enrichir la réflexion des enfants et des adolescents.

Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique.

Il nous importe que les jeunes soient sensibilisés aux différents thèmes des droits de l'Homme. Et pour cela, nous avons besoin de vous, enseignants, parents, éducateurs, de votre ambition et de votre militantisme.

Hélène Leclerc et Francis Guermann

Bulletin à remettre à un militant ou à faire parvenir :

L.D.H. METZ

1, rue du Pré Chaudron 57070 METZ

Cotisation : les tarifications

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent. Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement
1	jusqu'à 500 €	10 €	pas de prélèvement possible
2	jusqu'à 1000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2600 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au-delà de 3500 €	195 €	16,35 € / mois
Cotisation	 € €
Hommes & libertés Abonnement		+ 20 €	+ 1,70 €
LDH Info Abonnement – version papier (version électronique gratuite)		+ 10 €	+ 0,85 €
Complément volontaire		+	+
TOTAL		=	=

La réduction d'impôts est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

VOS COORDONNÉES

Mentions légales :

« Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre organisation. »

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Profession :
Adresse :

CP : Ville : Pays :
Tél. personnel : Tél. mobile :
E-mail (écrire librement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées ci-contre.
À, le Signature :

Cocher pour s'inscrire aux listes de diffusion électroniques :

- La Lettre d'information « Droits de l'Homme »
- Les informations et actualités de la LDH*

*Votre adresse électronique ne sera utilisée que pour vous envoyer des messages relatifs à l'activité nationale ou locale de la Ligue des droits de l'Homme, et ne sera pas transmise à des tiers. Vous pouvez vous désabonner dès que vous le désirez. Pour tout renseignement, contactez le service communication: communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

..... (Ne rien inscrire)
Référence Unique du Mandat:

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT : €

N° ICS : FR44ZZZ422720 Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,
138 rue Marcabet, 75018 Paris

Nom et adresse de l'adhérent :

Mme M. Prénom : Signé à :

Adresse : Le : / /

CP : Ville :

Compte à débiter

IBAN

.....

BIC

.....

Joindre un relevé d'identité bancaire.

Type de paiement: paiement récurrent / répétitif

VIEILLIR, UNE CHANCE OU UNE FATALITE ?

Le 26 Mai 2009, le Républicain Lorrain, journal local, titrait en gros caractères « La France n'aime pas ses vieux »

Ce fait avait été rapporté dans la Lettre de l'époque et avait suscité quelques réactions vives et intéressantes.

L'article se voulait volontairement provocateur afin de susciter un débat pointant du doigt la place des personnes âgées dans une société où la performance, la réussite, l'apparence, restent toujours les critères les plus valorisants.

Cet article avait permis bien des débats, des échanges, des réactions diverses, particulièrement dans la maison de retraite où je rencontre des résidents.

Des questions comme : « mais c'est qui la France ? Les plus jeunes ? Les autres ? Faut-il que nous nous sentions coupables d'être vieux ? On ne nous aime pas parce qu'on dérange. »

La France, c'est tout le monde.

Ça fait presque dix ans aujourd'hui...Le même titre provoquerait-il un sursaut de protestation ? Une réflexion ? Un débat lors d'une soirée entre amis ? Ou bien passerait-il inaperçu au milieu de toutes les informations dont les Médias nous inondent ?

Certes, la place des personnes âgées s'est modifiée au fil du temps, mais le constat est sans appel : la France vieillit, notre société compte de plus en plus de personnes âgées, et en réalité, la vieillesse fait peur.

Selon le ministère des Solidarités et de la Santé, la France compte aujourd'hui 1,5 million de personnes de 85 ans et plus, à l'horizon 2050, elles seront 4,8 millions, ces chiffres ont été publiés le 27 février 2018, et à eux seuls ils donnent la mesure du défi que représente le vieillissement de la population pour notre société.

L'allongement de la durée de la vie est certes une victoire pour l'humanité, les progrès de la science, de la médecine, de la technique, ont permis à l'Homme de mieux maîtriser sa vie dans le domaine du travail, des loisirs, de l'accès à la culture, dans ses relations avec le reste du monde grâce aux moyens de communication, alors, pourquoi dans ce qui devrait être reconnu comme un bienfait, le grand âge fait-il si peur ?

Perte d'autonomie, difficultés financières, dépendance, poids que la situation peut repré-

senter pour les proches, la solitude non choisie, l'isolement. Si notre société compte de plus en plus de personnes âgées, en réalité, elle n'aime guère la vieillesse !

Quelle est la place des personnes âgées dans notre pays aujourd'hui ? Quel est notre regard sur ceux qu'on appelle pudiquement les anciens ?

Il existe de nombreux termes pour désigner les personnes âgées : vieux, aînés, vétérans, le troisième âge, voire le quatrième, les seniors, les inactifs, les anciens et d'autres moins sympathiques ! Ces mots ne sont pas des simples synonymes, certains, à travers leur connotation, sans le savoir, expriment dans l'opinion publique une valeur souvent négative et parfois blessante pour la dignité des personnes concernées ;

Dans le dictionnaire de 1984, apparaissait un mot nouveau : l'âgisme !

Ce mot, défini comme une attitude et un comportement, regroupe toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de mépris fondées sur l'âge. Pourtant, cette discrimination fondée sur l'âge n'est pas perçue dans l'opinion publique comme une discrimination aussi importante que les autres, comme le racisme par exemple, alors que ses conséquences peuvent être aussi dévastatrices sur le plan social.

« Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » c'est dans l'article premier de la déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Les Droits ne se divisent pas, ne disparaissent pas avec l'âge, ils demeurent !

La vieillesse n'est pas une maladie, c'est un âge de la vie. Vieillir c'est vivre.

Je voudrais citer ici un extrait de « La Vieillesse » de Simone de Beauvoir :

« Cessons de tricher, le sens de notre vie est en question dans l'avenir qui nous attend. »

« Nous ne savons pas qui nous sommes si nous ignorons ce que nous serons. »

« Ce vieil homme, cette vieille femme, reconnaissons-nous en eux .Il le faut si nous voulons assumer dans sa totalité notre condition humaine. »

« Du coup, nous n'accepterons plus avec indifférence le malheur du dernier âge, nous nous sentirons concernés : nous le sommes »

Françoise Maix

Composition des BUREAUX

METZ

Président
Bernard LECLERC
Secrétaire
Hélène LECLERC
Trésorier
Charles ROEDERER

NOS PERMANENCES

THONVILLE

UN SAMEDI SUR DEUX
9 H - 12 H

5, impasse des Hauts Fourneaux
Zone de Gassion
57100 THIONVILLE
ldh.thionville@gmail.com

METZ

LUNDI
14 H - 17 H
Sur RDV uniquement
11, rue des Parmentiers
57000 METZ
Tél: 06 41 94 12 69
ldh57@laligue.org

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futurs ligueurs.

Merci par avance pour votre collaboration



L.D.H. METZ
1, rue du Pré-Chaudron
57070 METZ

Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
5, impasse des Hauts Fourneaux
Zone de Gassion
57100 THIONVILLE
ldh.thionville@gmail.com